



GUINÉE

RAPPORT DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LES STATISTIQUES DU SECTEUR EXTERIEUR

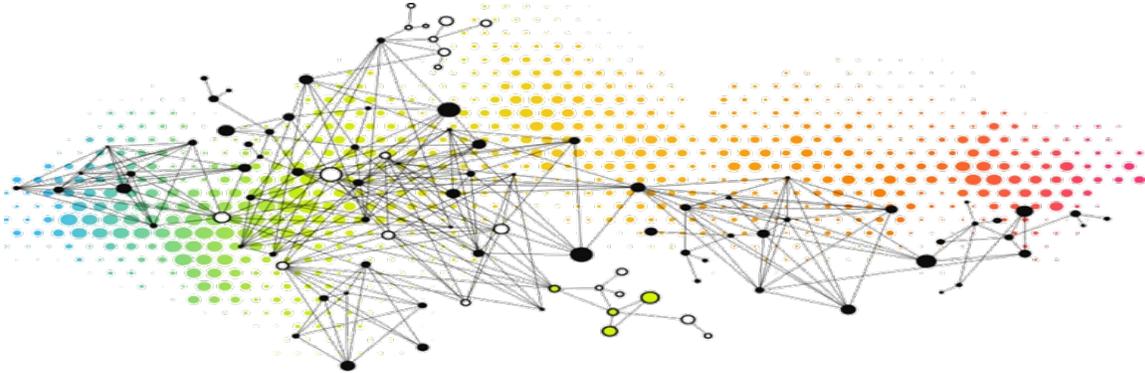
Décembre 2020

Ce document sur la Guinée a été préparé par une équipe du Fonds monétaire international. Il est basé sur les informations disponibles au moment de son achèvement en avril 2020.

Des exemplaires de ce rapport sont disponibles au public à partir de

Fond monétaire international • Services de publication
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Telephone: (202) 623-7430 • Fax: (202) 623-7201
E-mail: publications@imf.org Web: <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 \$ par copie imprimée

**Fond monétaire international
Washington, D.C.**



GUINÉE

AVRIL
2020

RAPPORT DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE SUR LES STATISTIQUES DU SECTEUR EXTÉRIEUR (26 AU 30 AOÛT 2019)

Préparé par Ahmed Racine Yago

Le présent rapport contient des conseils techniques fournis par les services du Fonds monétaire international (FMI) aux autorités de la Guinée (le «bénéficiaire de l'AT»), en réponse à leur demande d'assistance technique. Ce rapport (dans sa totalité, en partie ou sous une forme résumée) peut être communiqué par le FMI aux administrateurs du FMI et à leurs services, ainsi qu'aux autres organismes et entités du bénéficiaire de l'assistance technique et, à leur demande, aux services de la Banque mondiale et aux autres fournisseurs d'assistance technique et bailleurs de fonds dont l'intérêt est légitime, sauf si le bénéficiaire de l'assistance technique s'y oppose explicitement (voir [«Operational Guidelines for the Dissemination of Technical Assistance Information»](#), disponible en anglais uniquement). La publication ou la communication du présent rapport (dans sa totalité, en partie ou sous une forme résumée) en dehors du FMI, à des parties autres que les organismes et entités du bénéficiaire de l'assistance technique, les services de la Banque mondiale et les autres prestataires d'assistance technique et bailleurs de fonds dont l'intérêt est légitime, requiert le consentement explicite du bénéficiaire de l'assistance technique et du Département des statistiques du FMI.

TABLE DES MATIÈRES

Glossaire	3
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA MISSION ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES	4
AMELIORATION DES STATISTIQUES DU SECTEUR EXTERIEUR	6
A. Mise en œuvre des recommandations	6
B. Amélioration des sources de données	9
ÉVALUATION TECHNIQUE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS	11
A. Analyse des statistiques du secteur extérieur	12
B. Participation à l'ECID et au QEDS	13
C. Responsables rencontrés au cours de la mission	15
TABLEAU	
1. Recommandations prioritaires	5
ANNEXES	
I. Cohérence entre la PEG et le 1SR	16
II. Cohérence entre le compte courant et le compte financier	17

Glossaire

ACCT	Agent Comptable Central du Trésor
AFD	Agence France Développement
APIP	Agence de Promotion des Investissements Privés
AT	Assistance technique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CMG	Chambre des Mines de Guinée
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CTHBP	Comité technique d'harmonisation de la balance des paiements
DGD	Direction Générale des Douanes
DMFAS	Debt Management and Financial Analysis system
DND	Direction Nationale de la Dette
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOTS	Direction of Trade Statistics
DSBP	Direction de la Statistique et de la Balance des Paiements
ECID	Enquête coordonnée sur les investissements directs
EDG	Electricité de Guinée
EON	Erreurs et omissions nettes
FMI	Fonds Monétaire International
INS	Institut National de la Statistique
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
<i>MBP6</i>	<i>Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition</i>
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
PEG	Position extérieure globale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SBP	Service de la balance des paiements
SEG	Société des eaux de Guinée
SFI	Société Financière Internationale, groupe Banque mondiale
SIGD	Système informatisé de gestion de la dette
SR	Standard report
SSE	Statistiques du secteur extérieur
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
QEDS	Quarterly external debt statistics (Statistiques trimestrielles de la dette extérieure)

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA MISSION ET RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

- 1. La quatrième, et dernière, mission d'assistance technique (AT) au profit de la Guinée, dans le cadre du projet d'amélioration des statistiques du secteur extérieur (SSE) dans 17 pays d'Afrique francophone, financé par le gouvernement japonais et administré par le FMI, s'est déroulée à Conakry du 26 au 30 août 2019.** La mission a été accueillie par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) qui est la structure chargée de l'élaboration des SSE. Les principaux points abordés par la mission étaient : (i) le processus de participation à l'enquête coordonnée sur les investissements directs (ECID), (ii) les travaux techniques détaillés pour l'amélioration des comptes courant et financier et (iii) la mise en œuvre des recommandations des missions précédentes.
- 2. La mission a travaillé en étroite collaboration avec le Service de la balance des paiements (SBP) de la Direction des Statistiques et de la Balance des Paiements (DSBP) à la BCRG.** Elle a également échangé avec d'autres acteurs clés dans le cadre du processus d'amélioration des SSE, tels que la Direction Nationale de la Dette (DND) et l'Institut National de la Statistique (INS).
- 3. Le SBP devrait exploiter les sources de données proposées par la mission pour améliorer les SSE de la Guinée.** Il s'agit principalement des statistiques des transferts émis par la BCRG au profit de l'Etat ainsi que celles des opérations extérieures disponibles auprès de la Direction nationale du trésor et de la comptabilité publique (DNTCP). De plus, les rapports de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en Guinée pourraient être exploités dans le cadre de l'amélioration des statistiques du secteur minier.
- 4. L'exhaustivité et la vraisemblance des données des comptes extérieurs soulevées lors de la précédente mission demeurent un défi à relever.** La DSBP devrait renforcer sa collaboration avec le Bureau de stratégie et de développement du Ministère des mines et de la géologie, qui est le principal interlocuteur des sociétés minières, dans ses activités de collecte des données et de sensibilisation de ces structures. Une plus grande implication des Autorités permettrait d'aboutir à des résultats plus robustes.
- 5. La mission a développé sous Excel et mis à la disposition de la BCRG des maquettes de saisie et de compilation des données de l'ECID (fonds propres et instruments de dette), conformément au questionnaire de l'ECID élaboré par la DSBP.** La DSBP compte collecter les données 2018 de l'ECID au cours du dernier trimestre 2019 à travers une enquête annuelle auprès des entreprises. S'agissant de la participation de la Guinée à la base de données de la Banque mondiale sur les statistiques trimestrielle de la dette extérieure (QEDS), la DND devrait bientôt acquérir le logiciel SYGADE de la CNUCED, grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD).

6. Au total, la mission a relevé une prise en charge satisfaisante des recommandations de la précédente mission d'AT. Toutefois, les efforts doivent se poursuivre, notamment dans la sensibilisation des sociétés minières afin d'améliorer la qualité des données communiquées sur leurs opérations extérieures, la participation à l'ECID et la production des statistiques trimestrielles sur la dette extérieure (QEDS). En outre, la cohérence entre les statistiques monétaires et la position extérieure globale (PEG) devrait être assurée.

7. La mission tient à saluer l'excellent soutien reçu des agents de la DSBP, qui a contribué au succès de ses travaux.

8. Afin de contribuer aux progrès des domaines susmentionnés, la mission a recommandé un plan d'action détaillé sur un an, avec en priorité les recommandations suivantes, lesquelles revêtent une importance particulière pour améliorer les SSE (Tableau 1). De plus amples informations sur les recommandations prioritaires et les mesures/jalons correspondants se trouvent dans le plan d'action, à la section « Évaluation technique détaillée et recommandations ».

Tableau 1. Guinée : Recommandations prioritaires

Délai prévu	Recommandation prioritaire	Institutions responsables
Juin 2020	<i>Finaliser le traitement des résultats de l'ECID au titre de l'année 2018.</i>	BCRG (DSBP)
Septembre 2020	<i>Diligenter la mise en production de l'application balance des paiements.</i>	BCRG (DSBP)
Décembre 2020	<i>Valider les résultats des enquêtes sur les transferts des migrants et sur le commerce informel et les prendre en compte dans les statistiques de la balance des paiements, puis transmettre les données révisées au FMI.</i>	BCRG (DSBP)

AMELIORATION DES STATISTIQUES DU SECTEUR EXTERIEUR

A. Mise en œuvre des recommandations

9. La mission a passé en revue avec l'équipe de la DSBP l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la précédente mission d'assistance qui s'est tenue du 9 au 20 juillet 2018. Les dates de mise en œuvre de ces 20 recommandations étaient échues à la date de la mission et ont, pour l'essentiel, été mises en œuvre.

10. La recommandation relative à la correction de la formule de calcul des erreurs et omissions nettes (EON) et des soldes des catégories fonctionnelles du compte financier, conformément au MBP6, a été mise en œuvre. Les statistiques révisées ont été communiquées au Département des statistiques du FMI en juin 2019. La prise en charge de cette recommandation a permis, d'une part, d'assurer une meilleure cohérence entre le compte financier et les comptes courant et de capital et, d'autre part, de réduire considérablement les erreurs et omissions nettes.

11. La DSBP a revu le questionnaire de l'ECID et décidé de lancer une enquête spécifique annuelle à cet effet, au lieu d'annexer un formulaire ECID au questionnaire de la balance des paiements comme précédemment. La mission a développé et proposé à la DSBP deux maquettes de saisie et de compilation des données de l'ECID, l'une portant sur les fonds propres, l'autre sur les instruments de dette. Une séance de travail a eu lieu dans ce cadre pour présenter et tester les maquettes, puis initier les cadres du SBP à leur utilisation.

12. Dans le cadre de la participation de la Guinée aux QEDS, une réunion a eu lieu entre le SBP et la Division de la dette extérieure du Ministère de l'économie et des finances. L'objectif de la rencontre était la définition des responsabilités de chaque structure dans le processus et le réexamen du formulaire QEDS. A l'issue de cette réunion, il a été retenu que le SBP fournisse périodiquement les données de la dette du secteur privé et des institutions de dépôt à la Division de la dette extérieure. Cette dernière a en charge l'élaboration des statistiques de la dette du secteur public et la transmission des statistiques globales sur la dette à la Banque mondiale. Toutefois, le problème du système informatisé de gestion de la dette (SIGD) demeure au niveau de la Division de la dette extérieure.

13. Les réunions du Comité technique d'harmonisation de la balance des paiements (CTHBP) se tiennent régulièrement. Cela a notamment permis d'harmoniser la méthodologie d'estimation des statistiques du commerce extérieur entre l'INS et la BCRG. En effet, pour le cas particulier de la valorisation des exportations de bauxite, la méthodologie de la DSBP, basée sur les prix indiqués dans les conventions signées entre les sociétés minières et l'Etat, a été retenue par les parties prenantes. Le Département des statistiques économiques et sociales de l'INS, a

effectivement indiqué, lors d'une rencontre tenue avec la mission, valoriser les exportations de bauxite suivant l'approche proposée par la BCRG.

14. La correction des postes « revenu secondaire des administrations publiques » et « autres transferts courants » a été opérée. Cependant des statistiques détaillées des opérations financières de l'Etat n'ont pas pu être mises à la disposition de la mission pour des analyses complémentaires. Par ailleurs, les données de la Banque des règlements internationaux (BRI) sont exploitées dans le cadre de l'amélioration des SSE. Celles relatives aux données miroir des statistiques sur le commerce extérieur des biens (DOTS) ne le sont pas encore, principalement en raison de la faible qualité de la connexion Internet du SBP.

15. L'application informatique de la balance des paiements, qui est en cours de développement en interne depuis 2016, devrait entrer en production à fin 2019. La mise en production de cette application permettra de sécuriser les données et de compiler les SSE avec célérité.

16. La BCRG a réalisé en 2018, avec l'appui financier de la Banque africaine de développement (BAD), une enquête sur le commerce informel en partenariat avec la Direction générale des douanes (DGD) et une autre sur les transferts des migrants avec la collaboration de l'INS. Les résultats provisoires de ces opérations sont disponibles et en attente de validation par les partenaires techniques et financiers. Ils seront pris en compte dans les comptes extérieurs après validation. Les résultats provisoires de l'enquête sur les transferts des migrants indiquent des réceptions de transferts de fonds de 108 millions USD en 2017, contre des émissions de 17 millions USD. La mission a invité la DSBP à diligenter la validation de ces enquêtes afin de prendre les résultats en compte dans l'estimation des postes concernés de la balance des paiements.

17. La correction des transactions enregistrées dans la balance des paiements au titre des allocations de DTS n'a pas été prise en charge, en raison d'un besoin de clarification de la recommandation. La mission a donné les explications nécessaires au SBP en relation avec les statistiques disponibles dans la situation monétaire de la banque centrale (1SR). Le SBP a été invité à intégrer les propositions de corrections.

18. La recommandation portant sur l'exploitation des sources de données des structures publiques a été partiellement mise en œuvre. En effet, les données relatives aux cotisations sociales et à la consommation d'eau des entités non-résidentes, produites respectivement par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la Société des eaux de Guinée (SEG), ont été communiquées à la BCRG. Les statistiques sur la consommation d'électricité des enclaves diplomatiques en Guinée ont été sollicitées auprès d'Electricité de Guinée (EDG).

19. La question relative à l'exhaustivité et à la vraisemblance des données des comptes extérieurs renseignées par les sociétés minières, notamment pour les données des opérations financières et de revenu primaire n'a pas été intégralement prise en charge.

Les statistiques du secteur minier sont communiquées par le Ministère des mines et de la géologie, mais ne fournissent pas le niveau de désagrégation recherché pour l'élaboration des comptes extérieurs. Les échanges devraient se poursuivre avec le ministère chargé des mines et la Chambre des mines de Guinée (CMG) dans le but d'inviter les sociétés minières à renseigner correctement les questionnaires des enquêtes relatives aux SSE.

20. La cohérence entre les statistiques de la balance des paiements et celles du Tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) a été assurée. La DSBP devrait veiller à l'actualisation des postes concernés dans la balance des paiements en raison des mises à jour régulières des statistiques du TOFE. En outre, la situation monétaire de la BCRG (1SR) a été corrigée avec le renseignement du poste « Avoirs de réserve ».

21. La séance de travail recommandée avec l'Agence de promotion des investissements privés (APIP) n'a pas pu se tenir en raison de changements au niveau du management de la structure. Durant son séjour, la mission et l'équipe du SBP ont rencontré la nouvelle équipe de la Direction des Etudes, des statistiques et de l'innovation de l'APIP, chargée de l'exécution des enquêtes sur les investissements directs. La dernière enquête de l'APIP sur les investissements directs date de 2018 et a permis de collecter les données se rapportant à l'année 2017. Des discussions sont en cours avec la Société financière internationale (SFI) du groupe de la Banque mondiale et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) à l'effet de solliciter leur concours pour la réalisation annuelle de l'enquête sur les investissements directs. L'APIP a de nouveau manifesté son intérêt pour la mise en place d'un cadre d'échange avec la DSBP. Les deux structures ont convenu d'échanger dans un premier temps les données, les outils et les méthodologies de collecte des données. La DSBP a marqué sa volonté de mettre en place un cadre de concertation annuel avec l'APIP.

22. La recommandation portant sur l'amélioration de la diffusion des SSE par la publication d'un rapport annuel détaillé n'a pas été mise en œuvre en raison de contraintes de calendrier, en lien notamment avec la réalisation des enquêtes sur le commerce informel et les envois de fonds des migrants. La DSBP a prévu cette activité dans son programme d'activité au titre de l'année 2020.

Mesures recommandées :

- Valider et prendre en compte les résultats des enquêtes sur les transferts des migrants et sur le commerce informel dans les statistiques de la balance des paiements, puis transmettre les données révisées au FMI ;
- Produire et mettre à la disposition de la DND les statistiques sur la dette extérieure du secteur privé et des institutions de dépôt ;
- Diligenter la mise en production de l'application informatique de la balance des paiements ;
- Mettre en place un cadre de concertation annuel avec l'APIP ;

- Améliorer la diffusion des comptes extérieurs au moyen d'un rapport annuel détaillé sur la balance des paiements et la PEG pour analyser leurs évolutions.

B. Amélioration des sources de données

23. La mission et l'équipe du SBP ont eu une séance de travail avec le Directeur des changes de la BCRG sur la possibilité d'exploitation des données des transferts exécutés par la Banque centrale pour le compte de l'Etat guinéen. Les statistiques sur les transferts peuvent être utilisées pour l'estimation des dépenses de biens et services des administrations publiques, de services de voyages, de rémunération des salariés. Les transferts émis pour le compte de l'Etat comprennent le service de la dette extérieure, les règlements des achats d'équipements et d'énergie, les dépenses de fonctionnement et de salaires des ambassades et représentations diplomatiques de la Guinée à l'étranger, les bourses d'études, etc. Le Directeur des changes a indiqué que les données détaillées sur les transferts sont disponibles. Il a également indiqué la possibilité de solliciter des banques des informations détaillées des transferts demandés à la BCRG au bénéfice de leur clientèle et pour compte propre. Il a ainsi invité la DSBP à soumettre à sa Direction un formulaire de collecte des données souhaitées.

24. Dans cette même dynamique, la mission a discuté avec l'Agent comptable central du Trésor (ACCT) et ses collaborateurs sur la possibilité de communication des statistiques sur les transferts des Administrations publiques à l'extérieur. Les données sur les transferts émis se rapportent au fonctionnement et aux salaires du personnel (diplomates et travailleurs locaux) des représentations diplomatiques de la Guinée à l'extérieur, ainsi qu'aux bourses d'études et frais d'évacuation sanitaires. Les transferts reçus concernent notamment les recettes des représentations diplomatiques (frais de demande de visa, etc.). La BCRG a convenu avec l'ACCT de la transmission d'un canevas pour la collecte trimestrielle de ces statistiques.

25. La mission a également échangé avec le Directeur du suivi et du contrôle de la réglementation des changes de la BCRG. En effet, le chapitre 12 de la Réglementation des changes, traitant des financements extérieurs, fait obligation aux emprunteurs de soumettre leur contrat d'emprunt à une banque locale qui s'assure que les conditions de financement se conforment aux conditions en vigueur sur les marchés internationaux. La banque, à son tour, est tenue de communiquer à la BCRG, pour enregistrement avant la mise en place du crédit, une copie du contrat de financement extérieur conclu par son client. Cependant, ces dispositions réglementaires, qui devraient permettre une estimation de la dette extérieure du secteur privé ainsi que des services y liés, ne sont pas respectées. Le Directeur du suivi et du contrôle de la réglementation des changes a, en outre, indiqué qu'un projet de relecture de la réglementation des changes est en cours et devrait permettre une meilleure mise en œuvre des dispositions relatives à la déclaration statistique des emprunts extérieurs.

26. La mission a invité la DSBP à exploiter les rapports produits par l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en Guinée qui fournissent des données et informations pertinentes sur le secteur minier. La BCRG est membre du comité de pilotage de

l'ITIE-Guinée à travers son Directeur des changes. Les formulaires de déclaration communiqués par les sociétés minières dans le cadre de la collecte des données du rapport de réconciliation de l'ITIE sont signés par un représentant habilité et certifiés par un auditeur externe. À titre d'exemple, le rapport 2017 publié en mai 2019 fournit pour chaque société minière les informations sur les quantités de minerai produites et exportées, les pays de destination des exportations, le profil de la société, la structure du capital et la propriété réelle. Cette source de données permettrait d'améliorer la qualité des données du secteur minier.

Mesures recommandées :

- Solliciter trimestriellement auprès de la Direction des changes de la BCRG les statistiques sur les transferts suivant un formulaire précis ;
- Élaborer et transmettre à l'ACCT un formulaire de collecte des données trimestrielles des opérations de transferts des administrations publiques ;
- Exploiter les rapports de l'ITIE-Guinée dans le cadre de la production des SSE.

ÉVALUATION TECHNIQUE DÉTAILLÉE ET RECOMMANDATIONS

Priorité	Mesure/repère	Date de réalisation prévue
Résultat : Les données sont établies et diffusées à l'aide des techniques statistiques appropriées, notamment pour les sources de données, et/ou l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des résultats statistiques		
Recommandation prioritaire	Diligenter la mise en production de l'application informatique de la balance des paiements.	Septembre 2020
Recommandation prioritaire	Valider les résultats des enquêtes sur les envois de fonds des migrants et sur le commerce informel et les prendre en compte dans les statistiques de la balance des paiements, puis transmettre les données révisées au FMI.	Décembre 2020
Élevée	Poursuivre la sensibilisation des sociétés minières, en partenariat avec le Ministère des mines et de la géologie et la Chambre des mines de Guinée.	En continu
Moyenne	Mettre en place un cadre de concertation annuel avec l'APIP.	Décembre 2020
Moyenne	Solliciter trimestriellement auprès de la Direction des changes de la BCRG les statistiques sur les transferts au moyen d'un formulaire spécifique.	Décembre 2020
Moyenne	Élaborer et transmettre à l'ACCT un formulaire de collecte des données trimestrielles des opérations de transferts des administrations publiques.	Décembre 2020
Moyenne	Exploiter les rapports de l'ITIE-Guinée dans le cadre de la production des SSE.	Régulièrement
Résultat : Les données sont établies et diffusées à l'aide de la classification du dernier manuel/guide		
Élevée	Assurer la cohérence des données entre les statistiques monétaires et les SSE.	Septembre 2020
Résultat : Les données sont établies et diffusées sur la base des concepts et définitions du dernier manuel/guide		
Recommandation prioritaire	Finaliser le traitement des résultats de l'ECID au titre de l'année 2018.	Juin 2020
Moyenne	Améliorer la diffusion des comptes extérieurs au moyen d'un rapport annuel détaillé sur la balance des paiements et la PEG pour analyser leurs évolutions.	Décembre 2020
Moyenne	Produire et mettre à la disposition de la DND les statistiques sur la dette extérieure du secteur privé et des institutions de dépôt.	Décembre 2020

A. Analyse des statistiques du secteur extérieur

27. La mission a procédé à l'analyse de la cohérence entre la PEG et les statistiques monétaires de la Banque centrale (1SR). Il en ressort des incohérences notables que le SBP devrait corriger (annexe 1). Ces incohérences portent sur les sous-postes des avoirs de réserve, les allocations de DTS et les crédits et prêts du FMI. La mission a invité le SBP à utiliser le 1SR comme source d'information des postes concernés de la PEG afin d'éviter de telles divergences. La prochaine mission pourrait analyser la cohérence entre les statistiques de la situation monétaire des autres institutions de dépôts et la PEG, ainsi que l'estimation des services d'assurance.

28. Le problème de l'exhaustivité et à la vraisemblance des données des comptes extérieurs soulevé lors de la précédente mission demeure. La résolution de ce problème passe par une participation effective des sociétés minières, qui sont à l'origine de 85 per cent des exportations de la Guinée en moyenne, à la collecte des données du secteur extérieur. Environ 60 per cent de ces sociétés répondent au questionnaire de la balance des paiements, mais la qualité des données renseignées, notamment financières, ne reflète pas la réalité économique. Une forte implication du ministère chargé des mines et une meilleure collaboration de la Chambre des mines de Guinée amèneraient les sociétés minières à renseigner dûment et dans les délais requis, les données relatives à leurs opérations avec les non-résidents. L'équipe du Département Afrique du FMI chargée de la Guinée pourrait sensibiliser davantage les autorités sur cette question importante.

29. Le secteur minier guinéen connaît un dynamisme sans précédent. En effet, la production de bauxite a triplé en trois ans, passant de 20,7 millions de tonnes en 2015 à 55,3 millions en 2018, plaçant la Guinée au rang de 3^{ème} producteur mondial après l'Australie et la Chine (Commodity markets outlook, Banque mondiale, avril 2019). Après l'entrée en production de la Société des mines de Boké en 2016 et de Alufer Mining en 2018, le paysage minier guinéen devrait enregistrer l'entrée en production des gisements de Santou et de Houda en 2022. Cette dynamique se reflète dans l'évolution des importations et des exportations de la Guinée, mais pas de façon exhaustive dans les comptes financier et du revenu primaire de la balance des paiements (annexe 2). En effet, le niveau élevé des importations depuis 2016 devrait se traduire par une importante entrée d'actifs financiers, principalement sous la forme d'investissements directs (titres de participation et instruments de dette) ou de prêts. Les revenus importants tirés des exportations permettraient le remboursement des engagements contractés pour la construction des mines, le règlement des intérêts liés, le paiement de dividendes et le renforcement des disponibilités des sociétés minières à l'étranger ou des avoirs de réserve de la BCRG.

30. La mission, avec une équipe de la DSBP a eu des échanges avec la Chambre des mines de Guinée et des responsables de sociétés minières, en présence du Directeur adjoint du service de coopération et d'investissement dans le secteur minier au ministère des mines et de la géologie. La mission et la BCRG ont souligné à l'égard des participants à la

réunion les avantages que présentent pour la Guinée et les investisseurs des statistiques macroéconomiques exhaustives, cohérentes et de qualité, et rappelé l'obligation de secret statistique qui encadre la collecte des données des entreprises par la BCRG. Les représentants de sociétés minières ont relevé le besoin d'encadrement des données communiquées dans un environnement concurrentiel et souhaité que la BCRG coordonne l'activité de collecte des données auprès des sociétés minières en collaboration avec le Bureau de stratégie et de développement du Ministère des mines et de la géologie, qui est leur seul interlocuteur en matière de communication de données. La BCRG a informé les sociétés minières que, dans le cadre de l'enquête annuelle sur les investissements directs prévue au cours du dernier trimestre 2019, une séance de formation et de sensibilisation sera initiée à leur endroit.

Mesures recommandées :

- Assurer la cohérence des données entre les statistiques monétaires et les SSE ;
- Poursuivre la sensibilisation des sociétés minières, en partenariat avec le Ministère des mines et de la géologie et la Chambre des mines de Guinée.

B. Participation à l'ECID et au QEDS

31. La mission a développé sous Excel et mis à la disposition de la BCRG deux maquettes de saisie et de compilation des données de l'ECID (fonds propres et instruments de dette), conformément au questionnaire de l'ECID élaboré par la DSBP. Ces maquettes permettent la saisie des données relatives aux fonds propres et aux instruments de dette, et la production de tableaux sur la répartition par secteur d'activité et par pays des investissements directs, conformément au formulaire ECID du FMI. Elles ont été testées avec satisfaction par le SBP et seront utilisées pour la compilation des données de l'ECID.

32. La DSBP compte réaliser une enquête sur les investissements directs en novembre 2019 à l'effet de collecter les données de l'année 2018. Les données de 2019 devraient être collectées au cours du deuxième trimestre 2020. Les statistiques miroirs de l'ECID seront exploitées à des fins d'amélioration. Les statistiques sur les investissements directs qui seront compilées permettront d'améliorer la PEG et le compte financier de la balance des paiements. En outre, les données sur les investissements directs collectées par le passé par la BCRG, à travers un formulaire annexé au questionnaire de la balance des paiements, n'ont pas permis d'avoir un taux et une qualité de réponses acceptables. De plus, l'absence d'application de compilation n'a pas permis une exploitation efficace de ces données.

33. Dans le cadre de la participation de la Guinée au QEDS, la mission a échangé avec le Chef de la Division de la dette extérieure à la Direction nationale de la dette. La DND a informé la mission que l'Agence France développement (AFD) a marqué son accord pour l'accompagner dans l'acquisition du logiciel SYGADE de la CNUCED. A cet effet, une mission d'évaluation de la CNUCED est attendue à Conakry en septembre 2019.

Mesure recommandée :

- Effectuer l'enquête coordonnée sur les investissements directs (ECID) au titre de l'année 2018.

C. Responsables rencontrés au cours de la mission

Nom	Institution
Ahmed Tidiane Diallo	Directeur général/BCRG/Direction Générale des Etudes et des Statistiques
Georges Gbanamou	Directeur/BCRG/Direction de la Statistique et de la Balance des Paiements
Sidiki Kaba	Directeur/BCRG/Direction des Changes
Naby Laye Camara	Directeur/BCRG/Direction du Contrôle et du Suivi de la Réglementation des Changes
Robert Saa Malano	Chef du Service de la balance des paiements/BCRG/ DGES
Ibrahima Keita	Cadre au SBP /CRG/ DGES
Aboubacar Sampil Soumah	Chef du Service des statistiques monétaires /CRG/ DGES
Boubacar Diallo	Cadre au SBP/BCRG/ DGES
Joachim Loua	Cadre au Service des statistiques monétaires/BCRG/ DGES
Hamzata Diakite	Chef de la division de la dette extérieure/MEF/DND-APD/
Nabilaye Yakouba Cisse	Agent comptable central du Trésor/MEF/DNTP
Ismaël Sangare	Payeur général du Trésor/MEF/DNTP
Ibrahim Diallo	Chargé d'études MEF/DNTP
Salamata Bah	Directrice du Département des Statistiques Economiques et Sociales/INS
Ousmane Camara	Sous-Directeur du commerce extérieur/INS
Alhousseiny Kallo	Directeur des Etudes, des Statistiques et de l'Innovation/ Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP)
Houssainata Bah	Business Development Manager/APIP
Ibrahim Soumah	Chambre de mines de Guinée (CMG)/GIM
René Désiré Morel	CMG/GAC
Lancéni Traore	CMG/ GIM
Abdoulaye Samal	CMG/SMB
Mema Fofana	CMG/SMB
Moumouni Sylla	CMG/BELAIR MINING
Moustapha Keita	Conseiller en communication/CMG
Alseny Bangoura	Directeur Général Adjoint/Ministère des mines et de la géologie
Salifou Issoufou	Représentant Résident/FMI

Annexe I. Cohérence entre la PEG et le 1SR

En millions USD

Source	Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
1SR	Position de réserve au FMI	0,115	0,116	0,109	0,104	36,095	38,238	37,343
PEG	Avoirs de réserve/Position de réserve au FMI	-12,960	-38,960	-51,960	6,345	4,845	4,845	374,412
1SR	Avoirs en Droits de tirage spéciaux	120,603	149,099	232,273	201,591	184,279	220,071	239,798
PEG	Avoirs de réserve/Droits de tirage spéciaux	32,040	62,480	118,324	206,571	186,462	206,192	206,192
1SR	Crédits du FMI	57,211	85,600	172,524	197,875	241,327	280,162	321,482
PEG	Crédits et prêts du FMI	0,000	0,000	18,829	157,139	152,739	178,999	224,532
1SR	Allocations en DTS	157,482	157,797	148,453	141,990	137,748	145,925	142,508
PEG	Droits de tirage spéciaux (accumulation nette de passifs)	0,000	0,000	10,345	145,498	162,108	166,978	165,154
1SR	Or monétaire	11,821	8,536	8,520	81,711	8,235	9,212	63,103
PEG	Avoirs de réserve/Or monétaire	8,370	4,450	4,718	83,661	17,010	19,840	70,932

Source : BCRG

Annexe II. Cohérence entre le compte courant et le compte financier

En millions USD

Libellés	2015	2016	2017	2018
Compte courant				
Biens	-410,6	-2 015,1	1 110,0	592,4
Crédit	1 781,1	2 414,4	4 594,1	3 978,1
Débit	2 191,8	4 429,4	3 484,1	3 385,6
Services	-425,0	-655,9	-703,5	-697,0
Crédit	78,3	57,0	52,4	104,0
Débit	503,3	712,8	755,9	801,0
Revenu primaire	-143,2	-154,8	-50,6	-181,8
Revenus des investissements	-121,2	-142,1	-65,7	-186,4
Crédit	8,0	12,4	4,8	41,3
Débit	129,3	154,6	70,5	227,7
Compte financier				
Investissement direct	-48,2	-1 597,3	-576,5	-353,1
Acquisition nette d'actifs financiers	5,0	2,0	1,1	-0,3
Titres de participation autres que le réinvestissement des bénéfices	0,8	-0,8	-0,0	0,3
Instruments de dette	4,5	2,8	1,1	-0,7
Accroissement net des passifs	53,2	1 599,3	577,6	352,7
Titres de participation autres que le réinvestissement des bénéfices	9,3	23,1	40,2	-27,9
Instruments de dette	43,9	1 615,3	537,4	380,6
Monnaie fiduciaire et dépôts	-462,0	509,8	1 421,9	383,6
Acquisition nette d'actifs financiers	-479,0	521,5	1 380,9	427,6
Autres secteurs	-198,0	230,4	1 204,8	329,2
Accroissement net des passifs	-16,9	11,7	-41,0	44,0
Prêts	-281,3	-193,9	-125,5	-320,6
Acquisition nette d'actifs financiers	-12,9	0,0	0,0	0,0
Accroissement net des passifs	268,4	193,9	125,5	320,6
Autres secteurs	-0,4	0,0	0,0	8,2
Sociétés non financières, ménages et ISBLSM	-0,4	0,0	0,0	8,2

Source : BCRG